

Réponse du Conseil communal par Claude-Alain Chapatte

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

A la demande de plusieurs communes jurassiennes, l'AJC a demandé à Swisscom un état des lieux complet dans le canton en matière de haut-débit. Dans le cadre d'une prochaine assemblée, cette régie va exposer à l'ensemble des communes sa stratégie en vue de garantir une couverture maximale sur l'entier du territoire.

Paradoxalement, il faut savoir que le déploiement de la 5G permettra de couvrir le solde de 10% du territoire non couvert.

Les interrogations de la population sont légitimes. Cependant, il faut savoir que l'Ordonnance fédérale régissant la limitation des émissions des champs électriques et magnétiques décrit précisément les conditions à remplir pour obtenir une autorisation.

✓ **Monsieur Jean-Luc Charmillot est satisfait**